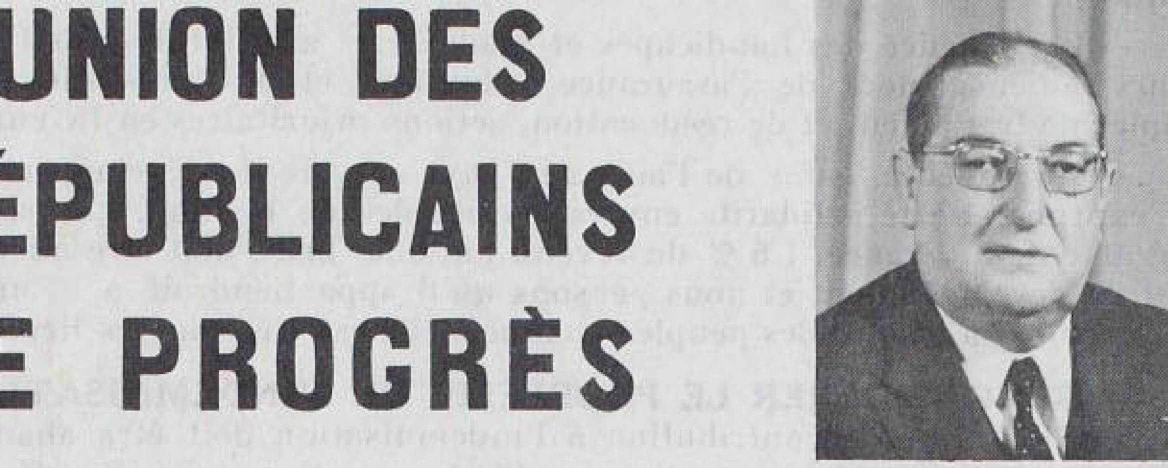


UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS



Docteur Pierre BLEULER
candidat

Paul BOYRIE
suppléant

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Sur la lancée de mes combats politiques passés, encouragé par le score réalisé au second tour des Législatives de 1968, me voici candidat aux élections du 4 mars prochain.

Membre du Centre Démocratie et Progrès, investi par l'Union des Républicains de Progrès, c'est avec une ferme et confiante détermination que j'affronte ce scrutin, conscient de ce qu'il engage grandement notre avenir.

CHOISIR UN TYPE DE SOCIÉTÉ, TEL EST L'ENJEU DES ÉLECTIONS. Il est de taille. L'alternative est claire entre deux alliances principales aux forces équilibrées comme cela se voit dans les grandes démocraties modernes. La conjoncture est calme sur le front économique et social, comme sur le front extérieur. Le débat dès lors doit s'engager dans la clarté. C'est bien entre la poursuite d'une société libérale, garante de nos libertés, génératrice de progrès économique, ouverte aux problèmes sociaux, et l'aventure d'une société socialiste dominée par le parti communiste, portant en elle les risques d'un étatisme bureaucratique et d'un collectivisme dont on connait les effets dangereux sur l'économie, qu'il convient de se prononcer. Notre choix est clair.

ATTACHÉS A UNE CONCEPTION LIBÉRALE DE LA SOCIÉTÉ, NOUS VOULONS POURSUIVRE LA CONSTRUCTION D'UNE DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE PARTICIPATION.

Sans doute la société est-elle imparfaite, mais nous la croyons perfectible. Notre idée maitresse n'est pas de conserver, encore moins de bouleverser, mais de transformer, c'est-à-dire d'adapter.

Cette transformation est en route. Il nous faut la poursuivre et l'accélérer. Le présent est garant de l'avenir.

DANS L'APPROFONDISSEMENT DES RÉFORMES ENGAGÉES, NOS OBJECTIFS :

— **ASSURER LA CROISSANCE DE NOTRE ÉCONOMIE** condition nécessaire au progrès social. Avec un taux d'expansion de 5,5 % notre pays est en tête des pays européens, tandis que sa production industrielle se situe au même niveau que notre balance commerciale demeure excédentaire et que notre budget est en équilibre. Le pouvoir d'achat moyen des Français a doublé en 14 ans. Si la France maintient sa progression, elle doit l'augmenter de 25 % dans les 5 années qui viennent et conserver toutes ses chances de devenir dans les prochaines années l'une des premières puissances économiques du monde.

— **SITUER LA PROGRESSION DE NOTRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UNE EUROPE POLITIQUE.** Que serait notre pays, s'il était demeuré replié sur lui-même ? Sortant du protectionnisme dans lequel nous étions établi, notre entrée dans le Marché Commun a été stimulante pour l'ensemble de notre économie. En quinze ans nos exportations vers nos partenaires européens se sont multipliées par cinq. Elles correspondent aujourd'hui à 50 % de notre commerce. Mais cette Europe qui fut celle des visionnaires, qui est devenue celle des économistes, doit être demain celle des citoyens. Sa construction passe par la voie royale de la politique. Une étape réaliste nous paraît être la mise en route d'une Europe de structure confédérale, préparant la réalisation ultérieure d'une Europe fédérale.

— **RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT LES FRUITS DE L'EXPANSION.** Une vigoureuse volonté politique d'assurer une juste répartition du revenu national s'est manifestée, singulièrement depuis 1969.

— au bénéfice des travailleurs d'abord, dont la condition s'est profondément modifiée : S.M.I.C., mensualisation, conditions de travail et de responsabilités dans l'entreprise, loi sur la formation continue d'une très grande portée culturelle.

Cet effort doit être poursuivi : augmentation du S.M.I.C. plus rapide que les salaires moyens; âge de la retraite, aujourd'hui à 63 ans, et progressivement amenée à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

— au bénéfice des personnes âgées : minimum vieillesse augmenté de 50 % en 4 ans, allocation logement étendue à 800.000 bénéficiaires, retraite calculée sur les dix meilleures années. Il convient d'augmenter sensiblement cet effort, par la création d'un revenu minimum garanti, indexé sur notre croissance économique.

— au bénéfice des handicapés et inadaptés : amélioration de l'Allocation pour handicapés adultes et mineurs, aménagement de l'assurance volontaire et des prestations d'aide sociale, création de centres multiples de traitement et de rééducation, actions prioritaires en faveur de leur insertion sociale.

— au bénéfice, enfin, de l'aide aux pays en voie de développement, car c'est aussi dans notre capacité d'exprimer notre solidarité envers les peuples de la faim, que se mesure notre morale. L'apport non négligeable de la France, 1,6 % du revenu national brut, doit être mieux orienté vers des actions de formation et de développement et nous pensons qu'il appartiendrait à l'Europe d'exercer une action collective, principalement à l'égard des peuples auxquels elle est liée par les liens de l'histoire.

— RECONSIDÉRER LE PROBLÈME DE L'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS. La Loi du 15 juillet 1970, dite de contribution à l'indemnisation doit être abandonnée, car elle est mal adaptée et insuffisante. Il faut refaire une loi sur l'indemnisation qui permette de revoir les estimations des biens spoliés en fonction de la dépréciation monétaire et dégager les crédits suffisants à une liquidation accélérée des dossiers. Dans le même temps doit être reconsidéré le problème des retraites, dans le respect des droits acquis en Algérie et étendue aux personnes âgées.

— RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENCORE TROP NOMBREUSES EXISTANT :

— Entre les groupes socio-professionnels

— *Commerçants et artisans, travailleurs indépendants* confrontés à une mutation rapide de leur profession et auxquels il convient d'assurer :

- une protection sociale, à parité avec les autres catégories professionnelles en faisant jouer la solidarité nationale afin qu'à cotisation égale, ils puissent obtenir des prestations égales;
- une égalité fiscale effective, déjà amorcée par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures, mais qui ne connaîtra son plein achèvement que dans le cadre d'une refonte de la patente.

— *Agriculteurs*

- amélioration du régime efficace de protection sociale établi au cours des 15 dernières années. par l'abaissement progressif de l'âge de la retraite à 60 ans;
- mise en œuvre d'une politique des revenus par le développement de la vulgarisation, l'aide directe à la production, l'organisation des marchés, le soutien des prix, leur ajustement sur les prix industriels, l'affermissement de l'Europe agricole;
- achèvement des nécessaires investissements publics dans le secteur rural et particulièrement aide accrue au renforcement des réseaux électriques;
- aménagement de l'espace rural et poursuite de la politique de rénovation rurale en montagne.

— Entre les régions ensuite. Il faut repenser notre politique d'aménagement du territoire afin que la solidarité nationale s'exerce plus fortement en faveur des régions qui comme la nôtre sont en nette perte de vitesse économique. Pour cela il convient que l'Etat nous apporte une aide accrue :

- au niveau des équipements collectifs : infrastructures routières, liaisons aériennes, télécommunications;
- relève le taux actuel de la prime d'équipement industriel accordée à notre département.

L'IMPORTANCE DES PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUXQUELS SONT CONFRONTÉS NOTRE DÉPARTEMENT ET NOTRE RÉGION, LA NÉCESSITÉ DE TROUVER RAPIDEMENT DES DÉBOUCHÉS POUR NOS JEUNES, IMPLIQUENT DÉSORMAIS DE NOTRE DÉPUTÉ, PRÉSENCE, EFFICACITÉ ET DISPONIBILITÉ.

— ***Poursuivre sur le plan national*** *la réalisation d'une société libérale de développement, de solidarité et de responsabilité, pour permettre à l'homme non seulement d'avoir plus, mais d'être plus.*

— ***Assurer*** *le changement dans le possible.*

— ***Participer*** *activement sur le plan local à la nécessaire promotion économique de notre Bigorre dans le cadre de l'action régionale prochainement mise en place.*

TEL EST LE SENS DE MON ENGAGEMENT.

VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

Docteur Pierre BLEULER
Candidat Union des Républicains de Progrès
Maire-Adjoint de Lannemezan
Conseiller Général des Hautes-Pyrénées

Paul BOYRIE
Suppléant
Maire de Tarbes

Les Editions Pyrénéennes. Bagnères-de-Bigorre